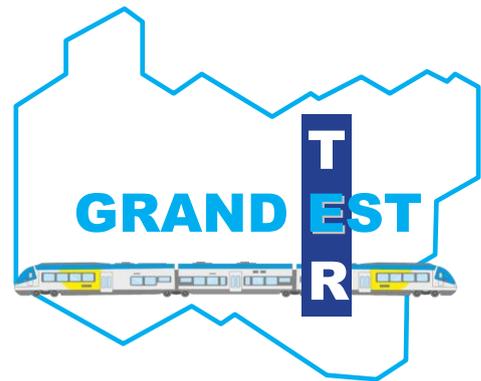




CSE
TER
GRAND EST



COMPTE-RENDU CSE du 25 janvier 2023

DANS SA DECLARATION LIMINAIRE L'UNSA regarde l'avenir avec inquiétude

#1 Une réforme des retraites injustifiée accentuant les inégalités pour laquelle l'UNSA espère une victoire du front syndical uni et une mobilisation de plus en plus forte.

#2 Une mise en place du REME catastrophique qui met à mal et en souffrance tous les services. Des agents de la relation client qui se retrouvent confrontés à la colère des usagers du fait des très nombreuses suppressions de circulations.

#3 Des plans de transport adaptés qui mettent en difficulté les agents de la Plateforme Conception Adaptation Service (PCAS) utilisant de surcroît un nouveau logiciel (HASTUS) contraignant.

#4 Une direction qui ne mesure pas les alertes de leurs DPX et qui y reste insensible.

#5 Des conditions de travail dégradées pour le personnel roulant avec une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, des repos journaliers qui ne sont plus respectés et des conditions sanitaires des lieux de RHR déplorables (punaise de lit par exemple).

#6 Au-delà des opérationnels, les agents de l'établissement régional sont aussi en grande souffrance. Ils sont soumis aux pressions des managers opérationnels, aux hausses constantes de la charge de travail, au manque d'effectifs avec des conséquences visibles comme des départs volontaires précipités et des arrêts maladie de longue durée pour Burnout.

#7 Malgré toutes les alertes de l'UNSA-Ferroviaire ; le rouleau compresseur des réorganisations, notamment en Champagne-Ardenne, continue sans relâche à broyer les collectifs. Que dire du projet de réorganisation de la commande centralisée qui prévoit une diminution des effectifs de 15 à 7 agents ? Ou encore de la réorganisation du NEV de Reims et de Champagne-Ardenne TGV avec un cadre d'organisation à -5 ?

Sans oublier toutes les incertitudes concernant le devenir des agents de la BU TER avec la mise de la concurrence face à laquelle l'UNSA-Ferroviaire reste farouchement opposée !



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



MISE EN PLACE DU REME la Direction à côté de la plaque !

Pour la direction, la mise en place du REME a connu un lancement compliqué pour des raisons structurelles, mais aussi par suite d'une météo hivernale qui a mis à mal le réseau. Des premières constatations sont réalisées et des études sont en cours pour améliorer l'occupation des voies de service, la mise en qualité du produit train ... La direction semble se satisfaire d'avoir pu réaliser 400 trains supplémentaires sur les 800 prévus hebdomadaires. Elle envisage de renforcer le COP, la PCAS et d'améliorer HASTUS. La direction met en avant la livraison des 4 nouvelles rames Régiolis disponibles dès à présent alors qu'elles ne sont prévues dans les roulements

qu'au mois d'août. Enfin, d'après la direction, l'effectif ADC en Alsace est suffisant pour assurer la production.

Pour l'UNSA-Ferroviaire la direction est dans le mur : les usagers, excédés, retournent leur agressivité sur les agents. Nous sommes inquiets pour l'ensemble des agents de la BU TER y compris des agents de l'établissement régional en grande souffrance qui subissent des pressions. À l'inverse de certaines organisations syndicales, l'UNSA-Ferroviaire mesure l'ampleur du mal-être sur tous les agents !



PRESENTATION DU PROJET D'ÉVOLUTION distribution RE/CA TGV E

Durant les 4 années écoulées, de nombreuses réorganisations destructrices de postes ont eu lieu sur le périmètre de la BU TER et notamment en Champagne-Ardenne. Pour l'UNSA-Ferroviaire l'humain devrait être au cœur de la prise en charge de nos clients afin de les accompagner dans leurs voyages.

Sur ces 2 gares principales de Champagne-Ardenne, les agents font preuve de professionnalisme afin de continuer chaque jour à offrir le meilleur service possible. Des agents en souffrance, qui pour certains n'en dorment plus la nuit !

Il semblerait que la Région ait refusé ce projet et souhaiterait garder les mêmes amplitudes d'ouverture de la gare de Reims, mais tout en réalisant la réduction d'effectifs prévue.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il n'est pas question

de sacrifier cette population d'agents déjà bien fragilisée.

Une nouvelle fois, la Champagne-Ardenne continue de servir de variable d'ajustement aux comptes de la BU TER au détriment des conditions de travail, de la santé physique et morale des agents, mais également de la qualité de service rendu aux voyageurs.

Le directeur de la DL CA ne pouvant assister au CSE c'est le DUO de la relation client qui présente une première ébauche du projet : cette première information doit permettre de travailler au mieux cette réorganisation en prenant en compte les diverses remontées.

Les organisation syndicales font remarquer à la direction que les groupes de travail réalisés en janvier sans présence de représentants locaux (RPX) auraient dû être reportés.





Pour la direction, l'enjeu de cette réorganisation est d'optimiser l'utilisation de l'argent public en mettant les moyens humains en cohérence avec leur utilisation.

La direction a déjà organisé des entretiens avec les agents, analysé la production pour identifier un certain nombre d'intentions et prendre en compte les desideratas des agents (amplitude de travail, permutation des JS, réduction ou suppression de certaines coupures).

Un atelier du changement a été mené en lien avec la médecine du travail.

Selon la direction, globalement l'organisation proposée est faite sur la base du terrain en concertation avec les agents. Le schéma répond aux besoins des clients et à l'expression des agents. Il n'y a aucun reclassement prévu.

Concernant la prise en charge des PSH à CA TGV, la direction estime s'être basée sur le réalisé des années précédentes pour proposer une organisation la plus optimisée possible.

Afin de pouvoir absorber les pics de production, notamment en périodes de vacances scolaires, la direction étudie la faisabilité d'avoir des interventions ponctuelles d'une entreprise extérieure pour la prise en charge des PSH.

La direction estime avoir réalisé les études RPS lors des groupes de travail réalisés les 12 et 13 janvier avec les agents.

Sur ce dernier point, l'UNSA précise que des membres de la CSSCT doivent être conviés à l'étude des RPS, ce qui n'a pas été le cas. Nous demandons qu'une réelle étude RPS soit réalisée.

C'est une nouvelle réorganisation qui va accentuer la souffrance des agents et les mettre encore plus en difficulté.

L'UNSA interroge la direction : en cas de problème (suppression de train, retard, correspondance impossible...) vers qui vont se diriger les usagers pendant les horaires de fermeture des guichets pour trouver une situation alternative ?

Il ne fait aucun doute qu'ils vont aller frapper à la porte de l'escale !

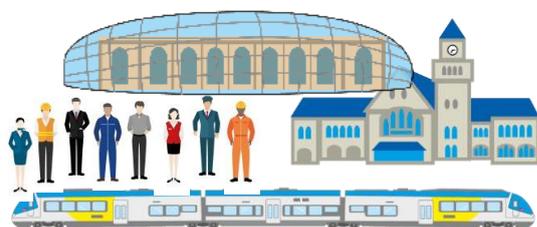
Prochaine réunion CSE TER Grand Est :

- Mercredi 28 février

L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute afin de porter vos interrogations.

Pour nous adresser vos questions :

- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



*À vos côtés,
toute l'année !*

■ **UNSA-Ferroviaire Alsace** - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



L'UNSA-Ferroviaire est plus qu'un syndicat.
Elle met à disposition de ses adhérentes et adhérents plusieurs services : remises, assistance juridique, etc.
Découvrez-les dès à présent en cliquant sur chaque bouton ou en scannant les QR Codes !



Mes réductions:
e-boutique, mutuelles, etc.



[JE CLIQUE ICI](#)



**Mes informations
juridique en droit privé**



[JE CLIQUE ICI](#)



**Mon offre de
téléphonie mobile**



[JE CLIQUE ICI](#)

pratiques (Zoom UNSA)

JE CLIQUE ICI

défendre mes intérêts

JE CLIQUE ICI

consulonsynale
(4 € / mois*)

J'ADHERE



UNSA-FERROVIAIRE

*Le coût moyen mensuel d'une adhésion à l'UNSA-Ferroviaire après abattement fiscal.



Adhérer à l'UNSA Mes avantages